

**DIRECTION**

**DECISION N° 2019-02**

~~~~~

**Objet : Délégation de signature**

**- Mme Khadija EL HASSIOUY, Directrice des Services Economiques, de la Logistique et des Fonctions Hôtelières, Directrice Référente du Pôle de Gériatrie Autonomie**

**La Directrice du Groupe Hospitalier SECLIN CARVIN,**

Vu les législation et réglementation en vigueur,

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L 6143-7 et D 6143-33 à 35, ensemble l'article L 6132-3 du même code ;

Vu le décret modifié n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret modifié n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L 6132-3 CSP, au sein des groupements hospitaliers de territoires (GHT) ;

Vu l'instruction interministérielle n° DGOS/GHT/DGFIP/2017/153 du 4 mai 2017 relative à l'organisation des GHT ;

Vu l'arrêté du 22 juillet 2016 de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion, portant nomination de Madame Sophie DELMOTTE en qualité de Directrice du Groupe Hospitalier SECLIN CARVIN à compter du 12 septembre 2016 ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion du 18 décembre 2017, portant nomination, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, de Madame Khadija EL HASSIOUY en qualité de Directrice Adjointe au sein du Groupe Hospitalier SECLIN CARVIN, en charge des Services Economiques, de la Logistique et des Fonctions Hôtelières ;

Vu la convention constitutive du GHT LMFI (Lille Métropole Flandre Intérieure) en date du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

## **D E C I D E**

1°) – de déléguer, **en cas d'absence ou d'empêchement**, à Madame Khadija EL HASSIOUY, la signature de tous actes courants ou décisions urgentes, lorsque le courrier d'intérim transmis à Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France désigne l'intéressée pour exercer cette mission.

I. **Au titre de la Direction des Services Economiques, de la Logistique et des Fonctions Hôtelières**

2°) – de déléguer à Madame Khadija EL HASSIOUY la signature, au nom de la Directrice, de tous actes ou décisions relatifs à la gestion de la Direction des Services Economiques, de la Logistique et des Fonctions Hôtelières :

- Courriers, à l'exception des courriers signalés
- Comptabilité du service, dans le respect des dispositions relatives à la mutualisation de la fonctions achats au sein du GHT LMFI, à savoir, pour les marchés passés antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou en exécution d'un marché passé postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2018 par l'établissement support, le CHRU de LILLE :
  - Commandes d'exploitation, dans la limite des crédits ouverts,
  - Bons de réception,
  - Visa des factures,
  - Attestations de service fait,

3°) – de confier à Madame Khadija EL HASSIOUY le pilotage des dépenses afférentes aux fonctions logistiques et hôtelières, en évaluant avec la plus grande précision, lors de la construction de l'EPRD, les effets prix et volumes concertés en directoire, de coordonner et analyser, pour le comité de gestion, le suivi de ces dépenses.

4°) - de déléguer à Madame Khadija EL HASSIOUY la signature, au nom de la Directrice, de tous actes ou décisions relatives :

### **4.1 A LA COMPTABILITE DE LA DIRECTION DES SERVICES ECONOMIQUES**

- engagement / ordonnancement des dépenses,
- pièces justificatives de dépenses,
- ordres de reversement,
- Emissions d'annulation ou de réduction de titres de recettes,
- bons de commande et bons de réception,
- attestation de service fait,
- certificats administratifs,
- réponse aux suspensions de paiement et aux rejets,
- main levée de caution et de garantie à la première demande
- restitution de retenue de garantie.

## 4.2 A LA GESTION COURANTE DES AFFAIRES ECONOMIQUES :

Madame Khadija EL HASSIOUY est autorisée à signer l'ensemble des pièces afférentes aux actes et décisions de sa direction notamment :

- courriers, à l'exception des courriers signalés,
- déclarations de sinistre – dommages matériels (branche RC) et versement de l'indemnisation des plaignants.
- Comptabilité du service :
  - commandes d'exploitation et d'investissement dans la limite des crédits ouverts et dans le respect des programmes d'investissement validés,
  - visa des factures,
  - attestations de service fait,
  - régie de dépense,
  - balances définitive des stocks,

5°) – d'autoriser Madame Khadija EL HASSIOUY à signer l'ensemble des pièces afférentes aux marchés pris en charge par la Direction des Services Economiques, de la Logistique et des Fonctions Hôtelières dans le respect des dispositions relatives à la mutualisation de la fonction achats au sein du GHT LMFI, à savoir, pour les marchés passés antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou en exécution d'un marché passé par l'établissement support, le CHRU de LILLE, notamment :

- les ordres de service,
- les procès-verbaux de réception,
- les actes de sous-traitance,
- les titres uniques de nantissement,
- la validation des devis,
- la validation des demandes d'achat,
- les avenants, pour les marchés souscrits avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018,
- les décisions de poursuivre, pour les marchés antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2018,
- les décisions de reconduction des marchés antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2018,
- la résiliation des marchés antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2018,

## II. Au titre de la Direction Référente du Pôle de Gériatrie Autonomie

6°) - De déléguer à Madame Khadija EL HASSIOUY la représentation :

- Des Conseils de la Vie Sociale du GHSC (CVS du Foyer de Vie de CARVIN, CVS de l'EHPAD de CARVIN, CVS des EHPAD et USLD de SECLIN et WATTIGNIES).  
A ce titre, Madame Khadija EL HASSIOUY bénéficie d'une délégation de signature sur l'ensemble des documents organisant ces instances.
- Madame Khadija EL HASSIOUY bénéficie d'une délégation de signature pour toute correspondance avec les familles et usagers du Pôle de Gériatrie/Autonomie dont elle a la charge.
- Madame Khadija EL HASSIOUY est, par ailleurs, autorisée à signer les contrats de séjour et documents individuels de prise en charge des résidents en lieu et place de la Directrice.

7°) - En collaboration avec les Directions fonctionnelles du GHSC, Madame Khadija EL HASSIOUY représente la Direction auprès des résidents, patients et familles.

Elle est l'interlocutrice privilégiée du Chef de Pôle et des Cadres Supérieurs de Santé du Pôle.

Elle établit :

- L'ensemble des éléments budgétaires et de suivi financier du Pôle et veille au respect des objectifs.
- Elabore, applique et met en œuvre les CPOM des ESMS.
- Pilote et accompagne l'ensemble des projets de la filière gériatrique et autonomie, tant dans sa dimension :

Interne :

- Rénovation, construction et organisation des structures,
- Gestion de projet (notamment projets de vie),
- Promotion de la bientraitance.

Qu'externe :

- Projet gériatrique et d'autonomie de territoire,
- Coopération CLIC/EOLLIS/MAIA/Réseaux/CCAS,
- Liens avec les Associations et les autres établissements.

Elle anime, en lien avec la Direction Générale (Service Qualité), la démarche d'évaluation interne et externe des EHPAD et du Foyer de Vie.

En référence à ce champ de missions et de compétences, Madame Khadija EL HASSIOUY bénéficie d'une délégation de signature sur l'ensemble des pièces, documents, courriers lui permettant d'exercer sa mission, à l'exception des correspondances avec les autorités de tutelle (ARS, Conseils Départementaux), relativement :

- Aux budgets, CPOM, qui restent à la signature du Chef d'Etablissement et en cas d'absence de ce dernier, du Directeur Adjoint chargé de l'intérim de la Direction Générale ;
- A la gestion des plaintes et signalements les plus graves, mettant en jeu l'ordre public du GHSC.

**8°) – Madame Khadija EL HASSIOUY a la charge d'organiser, au mieux de l'intérêt général, le Pôle de Gériatrie Autonomie du GHSC :**

Au même titre que le Chef de Pôle, elle dispose d'une autorité fonctionnelle, par délégation du Chef d'Etablissement, sur l'ensemble des professionnels du Pôle de Gériatrie et Autonomie du GHSC. En cas de mise en œuvre d'une procédure disciplinaire, la DRH du GHSC en assure la conduite.

Par ailleurs, Madame Khadija EL HASSIOUY bénéficie d'une délégation de signature pour :

- Les courriers à destination des partenaires (EHPAD, réseaux gérontologiques et soins palliatifs, foyers logements, SSIAD, SAD) de la filière gériatrique,
- Les réponses aux appels à projets divers (Médéric Alzheimer, Fondation de France...), à l'exception des projets concernant les autorisations d'activité et de modification capacitaire des services.

**9°) – La Directrice référente du Pôle de Gériatrie Autonomie travaille en étroite collaboration avec les directeurs fonctionnels du GHSC :**

- Elle signale des difficultés techniques et humaines rencontrées par les services du Pôle aux directions fonctionnelles et coordonne, avec les directions concernées, la mise en place des solutions,
- Elle est associée aux projets de modifications techniques et organisationnelles susceptibles d'intervenir au sein du Pôle, notamment lorsque ces évolutions sont susceptibles d'occasionner un bouleversement du projet de vie des résidents,
- Elle pilote et coordonne avec les directions fonctionnelles la réflexion et la concrétisation des projets stratégiques : proposition et négociation du budget, élaboration des CPOM.

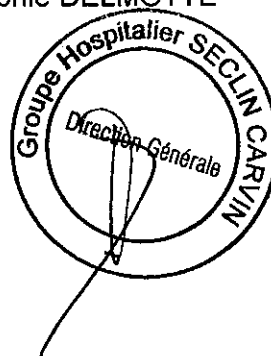
10°)- Cette délégation de signature, applicable à compter du 7 janvier 2019 et à caractère personnel, peut être retirée à tout moment. Elle annule et remplace la décision n° 2018-41 du 5 mars 2018.

11°)- La présente décision est notifiée à Madame Khadija EL HASSIOUY, affichée au sein de l'établissement, communiquée au Conseil de Surveillance et transmise au Comptable de l'Etablissement.

Fait à SECLIN, le 25 février 2019

LA DIRECTRICE

Sophie DELMOTTE



Destinataires :

Mme EL HASSIOUY  
M. NOUAOUI  
M. le Comptable du Trésor  
Archives